

Projet de thèse

Sous la direction de Géraldine Pflieger, Université de Genève

De février 2013 à février 2017

Reconstruire les normes de gouvernance des biens communs à l'échelle transnationale : l'action en réseau des organisations communautaires en Amérique Latine

Alors que la gouvernance mondiale de l'environnement se trouve actuellement dans une phase d'ouverture vers les acteurs de la société civile, la compréhension du rôle de ces derniers dans la production des normes environnementales reste incomplète. De plus, les organisations de base restent relativement absentes des processus de décision à l'échelle internationale, et ne sont souvent représentées que par le biais d'autres acteurs plus influents tels que les ONG environnementales. Dans ce contexte, des organisations locales ont commencé à s'organiser sous forme de réseaux transnationaux, afin de promouvoir un modèle alternatif de gouvernance des biens communs autour des principes communautaires (autonomie, horizontalité, réciprocité), en mettant en avant leur contribution au développement humain, par exemple grâce à l'amélioration de l'accès à l'eau potable ou l'exploitation durable des forêts. Cependant, ce changement d'échelle pose différentes questions : pourquoi ces organisations ont-elles décidé de s'associer à l'échelle transnationale, questionnant les principes du modèle communautaire qu'elles cherchent pourtant à promouvoir ? Comment ces acteurs, traditionnellement ancrés dans des contextes locaux, parviennent-ils à s'organiser et à promouvoir des normes communes à une telle échelle d'action ?

Ce projet vise à étudier ce nouvel acteur pour mieux comprendre les dynamiques d'interaction en réseau et de mobilisations stratégiques des échelles dans le processus de renouvellement des normes de gouvernance des biens communs. Cette analyse se déploie à travers une étude comparée de deux réseaux latino-américains regroupant des organisations communautaires de gestion de l'eau dans un cas, et des forêts dans l'autre. Ces deux réseaux cherchent effectivement à promouvoir un même modèle de gouvernance communautaire. Cependant, ils vont pourtant construire des normes opposées, avec dans un cas la recherche de plus de centralisation de la gouvernance, et dans l'autre la recherche d'une relocalisation de la gouvernance des biens communs. Il s'agit enfin de comprendre quels vont être les effets de rétroaction de l'action transnationale sur ces acteurs et leurs modes de gouvernance à l'échelle locale, et sur l'évolution de ces réseaux.